



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30/05/2023

2023-05-08

L'an deux mille vingt trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 07

Absents : 07

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie,
Mme LECLOUX Aurélie, Mme LEROY Nadine, M. CHAUVE Jean-Paul,
Mme FERON Florence,

Procuration(s) :

M. ESSERTEL Cédric, M. CARTERON Philippe, M. DUBOST Pierre

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. ESSERTEL Cédric, M. CARTERON Philippe, M. FORGE Joffrey,
Mme BEAL Marie-Line, M. CHEMINAL Carl, M. DUBOST Pierre,
M. THINARD Franck

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LEROY Nadine

Date de convocation
25/05/2023

MUR DE SOUTÈNEMENT

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal deux devis de réparation concernant le mur de soutènement situé vers l'ancienne mairie.

Le premier devis est la reconstruction du mur en béton armé pour un montant s'élevant à 62 000, 00 € TTC.

Le deuxième devis est la construction du mur en arrochement pour un montant de 14 040, 00 € TTC.

Après présentation des deux offres, le Conseil Municipal :

- opte un mur en arrochement pour un montant de 14 040, 00 € TTC dont les travaux seront réalisés par la SARL VIAL CHAZELLE TP.
- autorise Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches administratives pour la réalisation de ces travaux.

Ont signé, au registre, les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Fait à Bussy-Albieux,
Le 30 Mai 2024

Le Maire,
Serge DERORY



Affichage fait le **26 FEV. 2024** numériquement